



Programme de conservation de la Chevêche
d'Athéna dans le Canton de Genève
Rapport 2022



Groupe ornithologique
du bassin genevois

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouvieries 43 – 1284 Chancy



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Activités du groupe d’étude	3
2.1	Généralités	3
2.2	Recensements printaniers.....	3
2.3	Nichoirs et cavités	4
2.4	Recherches complémentaires de nichées.....	5
3	Résultats et discussion	5
3.1	Territoires et couples recensés	5
3.2	Densité des territoires.....	6
3.3	Résultats de la reproduction	6
3.4	Baguage et contrôles.....	7

Remerciements

Réalisation :

Christian Meisser (christian.meisser@gobg.ch)

Avec les contributions de Patrick Albrecht et Christian Fosserat

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois

Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

Avec le soutien de : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Meisser, C. (2023) : *Programme de conservation de la Chevêche d’Athéna dans le canton de Genève – Rapport 2022*. GOBG, 7 pp.

Photo page de titre : mise en place d’un nouveau nichoir, © Christian Meisser

Genève, le 6 novembre 2023

1 Introduction

La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) fait l'objet d'un programme de conservation et de suivi dans le canton de Genève depuis 1983. Ce programme a été initié par le Groupe des Jeunes de « Nos Oiseaux », section Genève. Depuis 2012, le travail du groupe « Chevêche » s'inscrit parmi les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG). Le programme est soutenu par l'Etat de Genève depuis 2012. La dernière convention établie entre les deux parties couvre la période 2020-2024.

Comme les 10 précédents rapports, ce document annuel 2022 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les principaux résultats.

Le rapport précise l'état des effectifs des différentes sous-populations genevoises et donne quelques résultats de la nidification. Il renseigne également sur les reprises et contrôles d'oiseaux effectués durant l'année.

2 Activités du groupe d'étude

2.1 Généralités

Dans la continuité des années précédentes, les activités du programme se composent principalement de 5 volets :

- Le recensement des mâles chanteurs entre février et avril ;
- Le contrôle des niochirs et des cavités naturelles connues entre fin mai et juillet ;
- La recherche de nichées supplémentaires, principalement celles en cavités naturelles ; ce travail s'effectuant en début de soirée principalement entre mi-juin et mi-juillet ;
- L'entretien de l'ensemble des niochirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux niochirs, activités réalisées tout au long de l'année, mais essentiellement en automne et en hiver ;
- Les animations, informations et conseils auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités, pour des sujets en rapport avec la protection de la Chevêche et de son habitat. Ce travail de sensibilisation vise en particulier les personnes directement concernées par les sites de nidification (exploitants agricoles, propriétaires).

Les points 2.2 à 2.4 précisent, pour chaque volet, l'étendue et l'intensité du suivi en 2022.

2.2 Recensements printaniers

Les superficies couvertes en 2022 lors des recensements des 5 noyaux de population du canton de Genève sont comparables à celles des années précédentes : environ 29 km² pour Arve & Lac, 5 km² entre Arve & Aire, 16 km² entre Aire & Rhône (Champagne et plaine de l'Aire), 10 km² pour le Mandement et 2.5 km² à Bellevue/Collex-Bossy. Ainsi, ce sont 62 km² environ qui ont été couverts entre fin février et mi-avril 2022. La figure 1 du rapport présente plus largement les 5 secteurs (zones occupées et potentielles).

Au total, 19 soirées de prospection ont été réalisées, totalisant 246 points d'écoute. Cette valeur se situe dans la fourchette haute des 9 années précédentes (184 - 269). Le temps passé est d'environ 65 heures, soit un investissement comparable aux années précédentes.

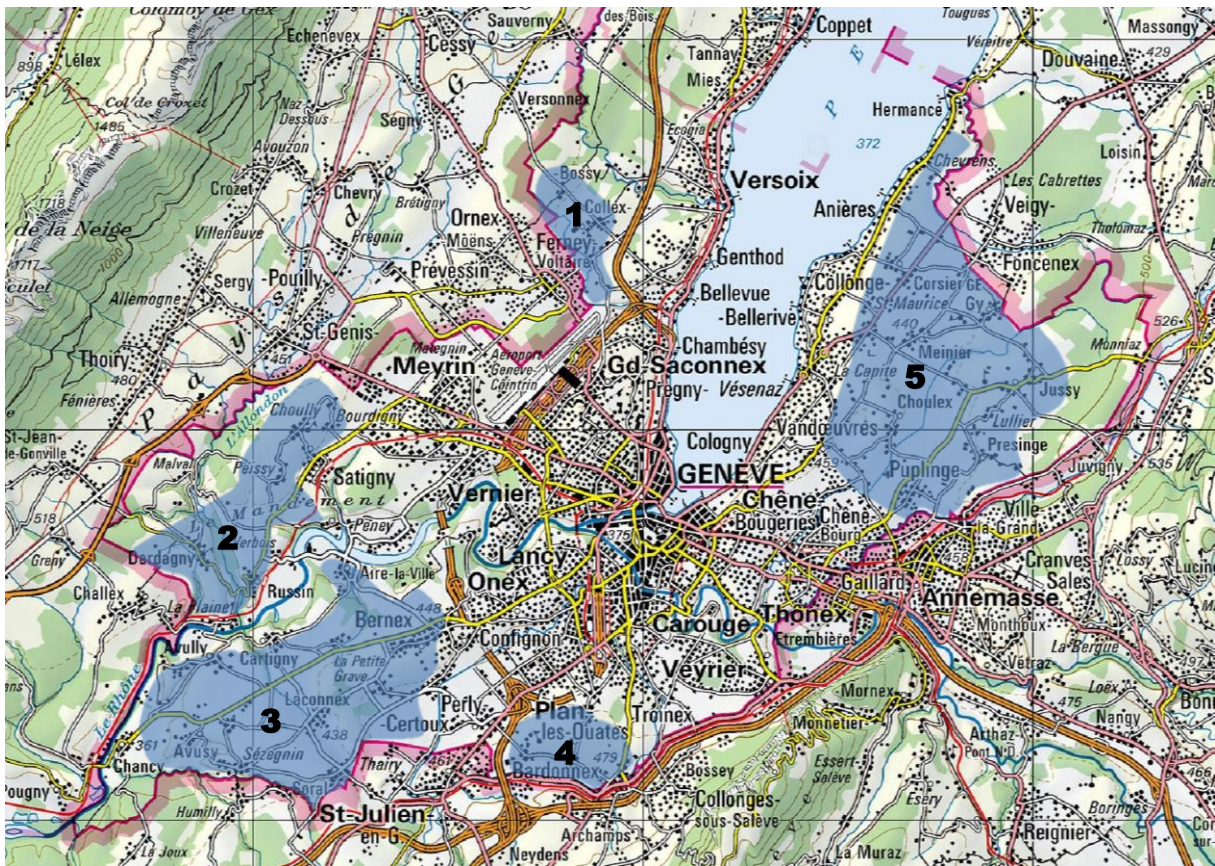


Figure 1 : Les 5 secteurs favorables pour la Chevêche dans le canton de Genève et environs (zones bleues) :
 1 Collex-Bossy et environs - 2 Mandement - 3 Aire & Rhône - 4 Arve & Aire - 5 Arve & Lac
 L'espèce n'est pas présente à Céligny.

2.3 Nichoirs et cavités

Les contrôles des nichoirs s'effectuent tant pour le suivi de la nidification que pour l'entretien et les réparations des nichoirs, y compris le nettoyage d'automne-hiver. Cette dernière tâche est importante pour les nichoirs qui n'ont pas été occupés par la petite chouette et pour lesquels il faut souvent évacuer d'anciens nids de passereaux, généralement volumineux, qui pourraient hypothéquer une nouvelle installation de chevêches l'année suivante.

Début 2022, le nombre total de nichoirs est de 157 sur le canton. A cela s'ajoutent 14 cavités naturelles suivies (observations à distance principalement), en particulier en juin et juillet, pour détecter d'éventuelles familles (cf. 2.4).

135 nichoirs ont été contrôlés et vidés (nids de passereaux enlevés après nidification), ceci au moins une fois durant l'année 2022, voire au début de l'année 2023.

4 nouveaux nichoirs ont été installés et deux réparés, portant le total des nichoirs à 161 unités à fin 2022.

2.4 Recherches complémentaires de nichées

Dans le but de détecter des familles issues de cavités naturelles, 43 points d'écoute¹ ont été effectués, répartis sur 6 soirées entre mi-juin et mi-juillet. Les points visités sont des sites de nidification naturels connus ou suspectés. Ces prospections ont été menées sur la base des indices de présence détectés au printemps. Ces recherches en 2022 ont été comparables aux années précédentes.

3 Résultats et discussion

3.1 Territoires et couples recensés

Le tableau 1 présente les résultats par secteur pour 2022, en l'occurrence le nombre de territoires² et de couples. Un territoire recensé en Haute-Savoie, à quelques centaines de mètres de la frontière, a également été noté.

Les effectifs du printemps 2022 atteignent 75 territoires, soit presque le même total que les trois années précédentes (entre 75 et 77). Ce statu quo est très positif, sachant qu'il s'agit des valeurs les plus élevées recensées depuis le suivi instauré en 1996. Par rapport à 2021, on relève des évolutions significatives pour deux secteurs à effectifs limités : le Mandement a perdu trois territoires, alors que Arve & Aire en a repris le même nombre. Les situations de la Champagne et d'Arve & Lac sont en revanche très stables.

L'évolution globale depuis 1996 est présentée à la figure 2. On peut rappeler que la progression depuis une décennie tient essentiellement à la forte croissance des effectifs au sein du secteur Arve & Lac.

Le nombre minimal de couples confirmés lors des prospections est de 49, soit 65 % de l'ensemble des territoires. Cette proportion est plus faible que les années précédentes, mais elle n'est peut-être que le reflet d'une détection plus faible des couples en 2022. Le nombre réel des paires pour le canton se situe vraisemblablement entre 60 et 70.

Tableau 1 : Territoires et couples recensés en 2022, par secteur (canton de Genève et France voisine). Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'évolution entre 2021 et 2022.

Secteurs	Territoires 2022	Couples 2022
Collex-Bossy / Bellevue	1 (- 1)	1 (-)
Mandement	5 (- 3)	3 (- 5)
Aire & Rhône (Champagne)	18 (- 1)	10 (- 4)
Norcier (Haute-Savoie)	1 (-)	1 (+ 1)
Arve & Aire	11 (+ 3)	4 (- 2)
Arve & Lac	40 (-)	31 (+ 3)
Veigy (Haute-Savoie)	-	-
Total canton de Genève	75 (- 2)	49 (- 8)
Total Haute-Savoie	1 (-)	1 (+ 1)

¹ Pour chaque passage, le temps d'écoute et d'observation est variable, dépendant des conditions locales (météo, activités humaines alentours, etc.) et de l'heure. Il peut varier de quelques minutes à près d'une heure. Certains sites sont visités plusieurs fois, en particulier en cas de résultat négatif au(x) passage(s) précédent(s).

² Présence confirmée d'au moins un oiseau sur un site donné, au printemps.

31 couples se sont reproduits dans des nichoirs, ce qui représente 63 % des territoires et une petite moitié des couples estimés (60-70). L'importance des nichoirs pour la reproduction des chevêches dans le canton de Genève ne se dément pas. Cela étant, il faut souligner que les nichoirs ne se justifient qu'en raison du faible nombre de cavités naturelles. Le maintien des arbres creux et des vieux sujets, qui pourront offrir à court ou moyen termes des cavités, doit rester une priorité.

Deux nichoirs ont été occupés pour la première fois en 2022, dont l'un posé en janvier 2021. Les 29 autres nidifications en nichoir concernent des réoccupations. A titre de comparaison, le nombre de « premières » était de un en 2021 et de trois en 2020, contrastant avec les 8 nouveaux cas de 2019, situation plutôt exceptionnelle.

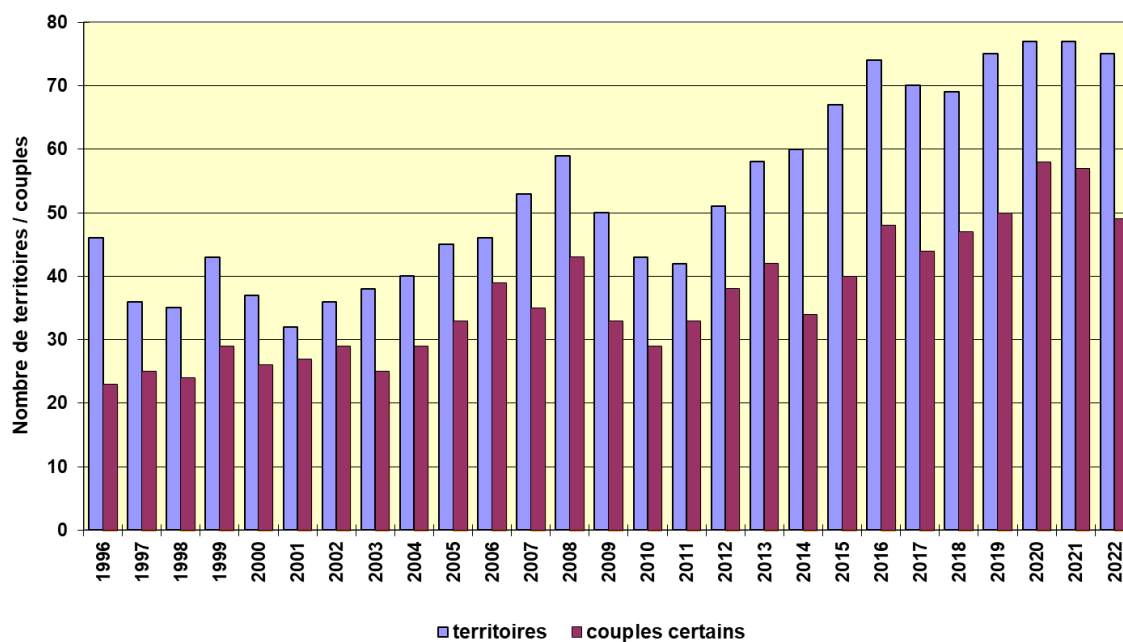


Figure 2 : Évolution du nombre de territoires et de couples recensés dans le Canton de Genève, de 1996 à 2022.

3.2 Densité des territoires

La densité des territoires de chevêches en 2022 reste similaire à celle des années précédentes, puisque les effectifs se tiennent entre 68 et 77 territoires depuis 8 ans. Considérant que 62.5 km² sont potentiellement favorables, la densité moyenne est de 1.2 territoire / km². A l'échelle des secteurs de la figure 1, les plus fortes densités sont notées entre Arve & Aire (2.2) et Arve & Lac (1.4). A noter qu'au sein de ce dernier secteur – qui est le noyau principal de la population genevoise de Chevêche – la densité atteint localement 2.5 territoires / km² au cœur du périmètre (en l'occurrence 25 territoires pour 10 km²).

3.3 Résultats de la reproduction

Parmi 36 couples dont les résultats de la nidification sont partiellement connus, 5 nichées n'ont pas donné de poussins. Les causes d'échec sont diverses : un couple est apparemment stérile (un cas récurrent produisant des œufs clairs), une femelle semble seule (œufs non fécondés, pas de mâle chanteur, également un cas récurrent), une ponte a été prédatée et, dans un cas au moins, la femelle a vraisemblablement disparu pendant la couvaison (prédation, accident ?).

31 couples ont ainsi produit un ou des poussins au nid, soit une proportion réjouissante de 86 %³. Mais au moins trois d'entre eux n'ont pas produit de jeunes à l'envol, suite à des prédatations probables dans deux cas et à la disparition supposée du mâle dans le 3^{ème} cas.

Ainsi, 28 couples au maximum sur 36 semblent s'être reproduits avec succès (jeunes volants) ; ces chiffres devant toutefois être considérés avec prudence car les données collectées ne permettent souvent pas de conclure avec une certitude absolue de la survie des jeunes au moment des premières sorties hors du nichoir ou de la cavité.

3.4 Bagueage et contrôles

66 poussins ont été bagués durant l'année 2022.

25 oiseaux adultes ont été contrôlés, dont 6 n'étaient pas bagués. Cette proportion de « nouveaux » adultes⁴ en 2022 est de 24 % ; elle se situe dans le bas de la fourchette des valeurs notées ces 10 dernières années (16 à 55 %).

Parmi les 19 oiseaux bagués précédemment, 14 avaient été initialement marqués comme poussin. Tous ont logiquement effectué un déplacement pour s'établir sur leur nouveau territoire. Trois individus ont changé de secteur, mais sur de courtes distances (de la Champagne au Mandement, et réciproquement). L'âge de ces 14 oiseaux est précisément connu ; ils étaient âgés de 1 à 9 ans en juin 2022, la moyenne étant de 4 ans.

Un des adultes repris est un mâle accidenté (collision routière) durant la période de reproduction. Fortement traumatisé, il a passé plusieurs mois au Centre ornithologique de soins de Genthod et a pu être relâché à l'automne, avec un œil en moins mais toujours d'excellentes facultés de chasse.

Sa disparition momentanée a eu un impact direct sur la nichée en cours : de 4 poussins, seuls deux ont pu être élevés par la femelle qui s'est soudainement retrouvée seule. L'un de ces jeunes a ensuite été retrouvé écrasé, presque au même endroit que son père quelques semaines auparavant...

Remerciements

Le groupe « Chevêche » du GOBG remercie :

- Les personnes qui ont contribué aux recensements printaniers, ainsi que toutes les personnes qui ont saisi des données sur www.ornitho.ch. Ces informations sont très précieuses pour compléter les connaissances sur l'espèce.
- Tous les propriétaires et exploitant.e.s agricoles qui hébergent des nichoirs et/ou des chevêches, qui nous accueillent chaleureusement année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.
- L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN - DT) de l'Etat de Genève, qui a soutenu le travail de terrain.
- La Commune de Vandœuvres, qui a soutenu les activités du GOBG - et notamment le programme « Chevêche » - avec un don généreux.

³ Il faut toutefois noter que la proportion calculée est partielle et qu'elle n'est très probablement pas transposable à l'ensemble des territoires, car il est logiquement plus aisé de trouver des poussins que d'attester avec certitude l'échec d'une nidification.

⁴ Oiseau non bagué car né en cavité naturelle ou (pour une petite part) parce que le nichoir n'a pas été contrôlé lorsqu'il était poussin au nid.